



Le projet PRESPOL

C'est quoi le projet PRESPOL ?

C'est un projet de recherche.

Ça veut dire que des personnes se posent des questions.

Ces personnes sont des **chercheurs**.



Le projet PRESPOL pose des questions sur **l'autonomie économique** des personnes en situation de handicap.

L'autonomie économique c'est :

- avoir son argent
- pouvoir utiliser son argent
- pouvoir bien vivre avec son argent.



Les personnes en situation de handicap sont souvent pauvres.

Le projet PRESPOL pose la question :

**Comment le travail et les aides de l'Etat
peuvent aider les personnes en situation de handicap
à bien vivre avec leur argent ?**

Dans sa recherche, PRESPOL réfléchit sur les aides de l'Etat :

- pour le travail
- pour aider les personnes sans travail.



Par exemple :

- l'Allocation Adulte Handicapé
- une aide à la formation pour rester dans son travail.

Est-ce que ces aides de l'Etat sont assez
pour les personnes en situation de handicap ?

Pour PRESPOL, le handicap :

- est différent pour chaque personne
- peut changer avec le temps
- change en fonction de ce qui nous entoure.



Par exemple, c'est plus simple de rouler avec un fauteuil roulant
sur une route plate plutôt que sur des cailloux.

Souvent, les autres se comportent mal
avec les personnes en situation de handicap.

Les 3 objectifs du projet PRESPOL :

1. Réfléchir sur les choix de l'Etat

pour aider les personnes en situation de handicap
à gagner leur argent.

Les chercheurs comparent les décisions de la France
et d'autres pays.

2. Comprendre les difficultés dans le travail

pour les personnes en situation de handicap.

Par exemple :

- les difficultés à trouver un travail
- les autres employés qui ont des mauvaises réactions.

3. Vérifier si des choix de l'Etat marchent bien

pour les personnes en situation de handicap dans le travail.

Ces choix de l'Etat sont :

- **l'emploi accompagné.**

C'est quand une personne en situation de handicap
a un travail dans une entreprise.

Une personne est avec elle pour l'aider dans son travail.

- **les quotas dans les entreprises.**

C'est quand des lois demandent d'avoir
un nombre de personnes en situation de handicap
dans les entreprises.

Le projet PRESPOL veut aussi :

- donner des idées aux personnes qui font de la politique
- expliquer à tout le monde les difficultés dans le travail pour les personnes en situation de handicap.

Qui participe au projet PRESPOL ?

- Des chercheurs et des étudiants.
- Des personnes en situation de handicap et leurs proches.
- Des associations.



Qui donne l'argent pour faire le projet PRESPOL ?

L'Agence Nationale de la Recherche – ANR donne l'argent pour faire le projet PRESPOL.

L'Agence Nationale de la Recherche est un groupe de recherche très important en France.



Comment se passe le projet PRESPOL ?

Les **chercheurs** posent des questions

aux autres personnes qui participent au projet PRESPOL.



Les chercheurs comparent la France avec d'autres pays.

Par exemple, les chercheurs comparent le travail

des personnes en situation de handicap dans plusieurs pays.

Ça sert à vérifier si les décisions de l'Etat français

aident vraiment les personnes en situation de handicap

à gagner et gérer leur argent.



France



Afrique du Sud



Suède



Royaume-Uni

Partenaires du projet PRESPOL :

Les chercheurs et les étudiants du projet PRESPOL sont dans des groupes de recherche à :

- l'école Sciences Po



- l'Université de Lille



- **l'EHESP**

C'est l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.



- l'Université Gustave Eiffel



- le **Cnam** et le **CNRS**

Le **Cnam** est le Centre national des arts et métiers.



Le **CNRS** est le Centre National de la Recherche Scientifique.



Ce texte est écrit en Facile À Lire et à Comprendre.

Le Facile À Lire et à Comprendre est une méthode qui rend les informations accessibles à tous.

Ce texte a été transcrit et validé par les travailleurs de l'ESAT La Roseraie – Avenir Apei – Carrières-sur-Seine.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site inclusion-europe.eu